

## **LE CANADA APPUIE LES EFFORTS DE PROMOTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE**

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada accordera à la Coalition pour la diversité culturelle (CDC) une contribution de 300 000 \$, répartie sur trois ans, ainsi qu'une contribution additionnelle équivalente aux sommes obtenues du secteur privé, jusqu'à concurrence de 100 000 \$ annuellement. La ministre Copps a fait cette annonce à l'occasion du lancement d'une initiative pancanadienne de la CDC qui vise à promouvoir la diversité culturelle au Canada et à l'étranger.

« Le travail qu'effectue et qu'effectuera la Coalition pancanadienne est essentiel à l'épanouissement de la diversité culturelle à l'heure de la mondialisation, a déclaré la ministre Copps. Les gouvernements peuvent agir à titre de catalyseurs, mais ce sont les différents intervenants du milieu culturel qui sont les véritables fers de lance. »

La Coalition pour la diversité culturelle a été fondée en 1998 par les principales associations professionnelles du milieu québécois de la culture. La CDC a reconnu la nécessité pour les représentants du secteur culturel, au pays et à l'étranger, de travailler en partenariat avec la communauté culturelle et les gouvernements en vue de faire valoir l'importance de la diversité culturelle en cette ère d'ouverture des marchés et de mondialisation des économies. Robert Pilon, ancien vice-président des affaires publiques de l'ADISQ, agira à titre de vice-président exécutif de la Coalition, qui s'élargira pour inclure des associations du monde de la culture de partout au Canada.

La Coalition travaillera de concert avec la Conférence canadienne des arts (CCA). Avec l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien, la CCA a commencé à former une alliance internationale d'organismes non gouvernementaux (ONG), en parallèle avec le Réseau international sur la politique culturelle établi par la ministre Copps et ses collègues ministres du monde entier.

« L'annonce d'aujourd'hui garantit à la CDC qu'elle disposera des fonds nécessaires pour mener à bien ses activités. La CCA et la CDC ont indiqué leur intention de collaborer étroitement, et nous en sommes heureux », a déclaré la ministre Copps.

**Patrimoine Canada  
Ottawa  
Novembre 1999**